

**12 décembre 2007**

## Régions ressources

### La coalition propose un nouveau pacte

Les régions ressources proposent un nouveau pacte pour continuer de recevoir de l'aide de Québec et calmer la grogne des régions centrales qui se disent victimes de concurrence déloyale.

Le front commun souhaite le retour des crédits d'impôt ainsi que maintenir le découpage actuel, obliger le réinvestissement d'une partie importante de la valeur du crédit d'impôt, mettre en place des mesures pour contrôler les prix et ainsi diminuer les critiques de concurrence déloyale.

Les régions ressources demandent à Québec le retour des crédits d'impôt à hauteur de 40 % pour la Côte-Nord, la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et l'Abitibi-Témiscamingue. Les autres régions ressources comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean sont prêtes à accepter des crédits de l'ordre de 30 %.

La coalition des régions pour l'entraide économique équitable, qui représente les régions centrales, accueille plutôt froidement les propositions. Le vice-président Robert Dutil en a contre le caractère permanent de l'aide. « Il faut ajuster l'aide en fonction des véritables besoins. Quand les aides ne sont plus nécessaires, les éliminer », dit-il.

Des 17 régions que compte le Québec, 7 jouissent du statut de région ressource et reçoivent en conséquence des crédits d'impôt du gouvernement du Québec.

### Controverse entre les régions

Les régions ressources souhaitent que leur proposition mette un terme au conflit qui les oppose aux régions centrales.

Des représentants du Centre-du-Québec, de Chaudières-Appalaches, de Lanaudière et de la Montérégie-Est demandent depuis deux ans à Québec de mettre un terme à certains avantages fiscaux consentis aux entreprises manufacturières des régions ressources.

Elles avancent que le programme actuel crée une « compétition artificielle » entre les régions du Québec. Cette situation, disent-elles, entraîne des fermetures d'entreprises et des déplacements d'emplois aux frais des contribuables.

Québec a mis en place un comité d'étude sur les aides fiscales consenties aux régions et aux entreprises de la nouvelle économie. Les membres de ce comité ont effectué cet automne une tournée des régions du Québec. Leurs recommandations sur le maintien des mesures fiscales doivent être remises à la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget.

Les régions ressources créées en 2001 par le gouvernement du Québec sont le Bas-

Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Nord-du-Québec et la Mauricie. Les MRC Pontiac, La Vallée-de-la-Gatineau et Antoine-Labelle bénéficient aussi de ce statut.

Les régions visées comptent 15 % de la population québécoise et 13 % des emplois. Ces aides arriveront progressivement à échéance entre 2009 et 2013. [Radio-Canada](#)

## Réconciliation au Sommet sur la forêt

**Le Sommet sur l'avenir du secteur forestier s'est conclu mercredi par une grande séance de réconciliation collective entre les entreprises, les syndicats et les groupes écologistes. Soulevé par l'enthousiasme, le ministre des Ressources naturelles, Claude Béchard, a aussitôt annoncé la fin immédiate de l'actuel régime forestier et l'adoption prochaine d'une toute nouvelle politique de la forêt, mieux adaptée et moderne.**

Après des heures de discussions et de négociations souvent tendues, les acteurs du milieu forestier se sont entendus sur une quinzaine de propositions, dont la première exhorte le gouvernement fédéral à venir en aide aux travailleurs touchés par la crise qui secoue l'industrie.

Les participants se sont en outre entendus sur la nécessité de revoir le mode d'attribution des territoires de coupe, une position commune mettant fin à la longue querelle qui opposait jusqu'à maintenant l'industrie et les autres utilisateurs de la forêt.

Les signataires se sont aussi mis d'accord sur l'établissement d'un réseau d'aires protégées couvrant 8% du territoire québécois d'ici la fin de l'an prochain. L'effort est énorme puisqu'il équivaut pratiquement, en moins d'un an, à doubler la superficie actuelle d'aires protégées.

### La FTQ signe

Les signataires se sont par ailleurs entendus pour associer les autochtones à la gestion des forêts. À cet égard, un groupe de travail sera mis sur pied pour formuler des propositions concrètes. D'autre part, après avoir un temps songé à claquer la porte du sommet, la FTQ a finalement apposé sa signature, même si elle juge que la Déclaration manque de mordant dans son appel au gouvernement fédéral. [Le Soleil](#)

## Priorité à la matière ligneuse

Le Parti Québécois demande au gouvernement de se tourner davantage vers le bois du Québec lors de la construction d'immeubles.

Le leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition, François Gendron, a demandé mardi au ministre des Ressources naturelles, Claude Béchard, d'envoyer un signal fort pour appuyer le secteur forestier.

François Gendron a fait valoir, en période de question, que le Québec était entrain de vivre l'une des pires crises forestières de son histoire. D'ailleurs, le Parti Québécois a proposé l'adoption d'une charte d'utilisation maximale des bois.

Le leader parlementaire du PQ souhaite un engagement clair de la part du gouvernement envers le principe des constructions de bois.

Le ministre des Ressources naturelles, Claude Béchar, n'a pas caché qu'il s'agissait d'une orientation qu'il entendait prendre.

Dans la même veine, Pierre Curzi, le porte-parole péquiste en matière de culture et de communications, a demandé à la ministre Christine Saint-Pierre de voir à ce que la nouvelle salle de l'Orchestre symphonique de Montréal soit conçue avec le bois du Québec. [CIEU-FM](#)

## **Voler de ses propres ailes**

La ministre des Affaires municipales et des Régions souhaite que la compagnie Temrex soit détachée de Tembec.

Nathalie Normandeau déplore que lorsque Temrex génère des profits, ils servent à améliorer la situation financière de Tembec.

La ministre pense que si Temrex était détachée de la société Tembec, l'entreprise installée en Gaspésie pourrait profiter d'une plus grande marge de manoeuvre pour se moderniser et améliorer sa productivité, donc pour investir à l'intérieur de ses installations :

Produits forestiers Temrex est détenu actuellement à part égale par la société Tembec et par la Société générale de financement du Québec. Temrex produit et transforme du bois d'oeuvre résineux dans ses deux usines de sciage, à Nouvelle et Saint-Alphonse.

La ministre Normandeau plaide donc auprès de la Société générale de financement de convaincre Tembec de se détacher de Temrex :

Temrex a été fondé en avril 2002 alors que cette société en commandite a acquis la scierie de Saint-Alphonse de Produits forestiers Saint-Alphonse, une filiale à part entière de SGF Rexfor, ainsi que la scierie de Nouvelle appartenant à Tembec.

[CIEU-FM](#)

## **Festival en chanson de Petite-Vallée Nouvelle formule**

Le Festival en chanson de Petite-Vallée a un nouveau porte-parole, le chanteur

Michel Rivard, qui parrainera la 26e édition.

Le festival change aussi de formule, en se limitant désormais à sélectionner des candidats. Il n'y aura donc pas de concours en tant que tel, mais bien une sélection de huit chanteurs, deux compositeurs et deux paroliers parmi toutes les candidatures reçues.

Les lauréats seront ensuite invités à une semaine de perfectionnement, d'ateliers, d'encadrement professionnel et de spectacles à Petite-Vallée.

Michel Rivard s'est félicité de ces changements et a affirmé que « c'est un grand honneur » pour lui d'inaugurer cette nouvelle formule. Le plus important, selon lui, c'est d'avoir enlevé le stress qui accompagne généralement ce genre d'événements.

Daniel Boucher, qui a été parrain du festival l'an dernier, a abondé dans le même sens. Il a expliqué que la nouvelle orientation est une « bonne nouvelle », car « les participants n'auront plus ce stress de la compétition », et ceux qui vont venir à Petite-Vallée « vont venir pour la bonne raison, et non pas pour aller chercher des prix et un titre ».

Pour sa part, le directeur du Festival en chanson de Petite-Vallée, Alan Côté, s'est dit optimiste quant à la popularité de cette nouvelle formule auprès du public, parce que, a-t-il dit, cela va permettre de mieux découvrir les participants.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dès mercredi soir sur le **site Internet du Festival en chanson de Petite-Vallée**, et ce, jusqu'au 1er mars 2008. [Radio-Canada](#)

## Vignettes pour les accompagnateurs de personnes handicapées

Les personnes handicapées de la région peuvent maintenant obtenir leur vignette d'accompagnement touristique et de loisir. L'entrée est gratuite pour la personne qui les accompagne lors d'une sortie. En Gaspésie, 18 sites touristiques, culturels et de loisirs s'associent à cette initiative, déjà implantée dans plusieurs régions du Québec.

Les premières vignettes d'accompagnement touristique et de loisir ont été distribuées en 1999 à Montréal. Mais c'est l'année suivante que l'idée a fait des petits ailleurs en province. Huit mille vignettes sont aujourd'hui en circulation. Dannie Vachon est la première à la recevoir en Gaspésie.

"C'est une chose très utile, ça va me permettre de me déplacer partout à l'extérieur sans difficulté," raconte Dannie Vachon, une personne handicapée de Chandler.

Au Québec, 800 endroits offrent l'entrée gratuite aux accompagnateurs sur présentation de cette vignette. Pour le moment en Gaspésie, une vingtaine d'endroits l'accepte. On compte notamment les parcs provinciaux et fédéraux. Pour les associations qui défendent les droits des personnes handicapées, cette vignette permettra à leurs détenteurs de faire davantage d'activités.

"Ça ne sera plus seulement le rôle des associations d'aller dans ces endroits-là avec les personnes, les parents vont pouvoir en bénéficier aussi. Ils n'auront pas besoin d'attendre que les organisations organisent les activités," indique Nathalie Curnie du Centre la Joie de vivre à Pabos.

Depuis l'enfance, les parents sont les premiers et souvent les seuls accompagnateurs. Pour le père de Dannie, cette vignette, c'est l'opportunité de prendre un peu de répit.

Jean-Guy Vachon: "Avec un accompagnateur, ça nous rend la tâche beaucoup plus facile pour faire d'autres choses."

Mais il reste encore du travail de sensibilisation à faire, notamment auprès de certains diffuseurs de spectacle. C'est que pour les artistes qui ont davantage de succès au guichet, on souhaite offrir le plus de sièges payants possible.

"On me disait que les gens du diffuseur Sapinart doivent réserver un nombre x de sièges gratuits et au-delà de ces sièges-là, ils étaient prêts eux à investir, à faire plus. Je dis bravo, mais ce n'est pas le message que nous avons partout à la grandeur du Québec," admet le directeur général de Zone Loisir en Montérégie, Jean Lemonde.

Dans la région, les vignettes sont émises par le Centre de réadaptation de la Gaspésie et l'organisme Nouveau Regard en santé mentale de New Richmond.

**CHAU-TVA**

## **Parc éolien en préparation dans l'arrière-pays de Carleton**

La construction du parc éolien de Carleton a débuté, au mois de septembre. Petit à petit, le site où seront érigées les 73 éoliennes, de 1,5 mégawatt chacune, prend forme. L'activité est de plus en plus présente dans ce milieu forestier, alors que rien n'y paraît en ville.

La scène est surprenante. Les simples chemins forestiers d'autrefois ont pris des allures d'autoroute. Il faut rouler à 26,5 kilomètres de la 132, pendant environ une demie heure, pour constater l'ampleur des travaux et la densité de la circulation.

"Je dirais qu'au village, il ne reste plus beaucoup de pelles mécaniques ou de tracteurs disponibles," avoue le porte-parole de Cartier énergie éolienne, Luc Leblanc.

Les travaux de déboisement, débutés en septembre, sont complétés. Vingt-cinq machines sont à l'oeuvre actuellement pour préparer la piste, d'environ 60 kilomètres de long, qui servira à amener les 73 éoliennes sur place.

"On est vraiment au centre du parc éolien ce qu'on appelle le secteur des 4 chemins. Les chasseurs, les motoneigistes, les gens en VTT connaissent amplement le coin," rajoute monsieur Leblanc.

Pas très loin du futur cartier général du chantier, un plan de béton permanent. Les

bétonnières ne seraient pas assez nombreuses dans la région et puis le délai est limité entre chaque coulée de béton.

"Chaque base de béton, c'est autour de 40 bétonnières," précise le représentant de Cartier énergie éolienne.

Idéalement, il faut être muni d'une radio-émettrice et communiquer sa présence sur le canal 10 pour circuler vers et sur le parc éolien. Soixante personnes travaillent sur le site actuellement. En avril, les bases de béton seront coulées. Les éoliennes seront érigées en juin. 325 personnes seront alors au travail.

Rappelons que le parc éolien de Carleton est évalué à 170 millions de dollars et que Cartier Énergie éolienne s'est engagé à ce que 60 pour cent du coût soit de contenu régional. La marchandise doit être livrée le premier décembre 2008. [CHAU-TVA](#)

## **Pas de production commerciale de pétrole à Paspébiac**

Junex ne pourra exploiter commercialement un puits de pétrole ou de gaz naturel au nord de Paspébiac.

La compagnie d'exploration québécoise a reçu les résultats d'analyse des essais de production. Le puits ne rencontre aucun réservoir assez développé.

L'entreprise a entamé des travaux de forage cet été. Des indices de gaz naturel étaient présents à près de mille 400 mètres, des traces d'huile à mille 630 mètres.

Junex a tout de même constaté le potentiel pour le pétrole et le gaz et entend présenter le modèle géologique du site de Paspébiac à d'éventuels partenaires. [CHAU-TVA](#)

## **Un jeu pour apprendre**

**Le Cégep de la Gaspésie et des Îles à Gaspé lance une campagne de promotion visant à mieux faire connaître la formation Technologie de l'électronique industrielle.**

L'élément principal de cette campagne est la tenue d'un concours. La directrice du Cégep de la Gaspésie et des Îles à Gaspé, Lorraine Blais, mentionne que le concours consiste en un jeu en ligne qui permet aux élèves de 3e, 4e et 5e secondaire d'en apprendre plus sur la formation en électronique industrielle.

Le concours se déroule jusqu'au 10 février 2008 à l'adresse [www.electrodefi.com](http://www.electrodefi.com). Les 9 jeunes de la Gaspésie et du Bas-St-Laurent ayant obtenu le plus de points dans le jeu remporteront un prix.

Un investissement de 569 mille dollars de Québec, annoncé en juin dernier, a permis au cégep de rehausser son équipement pour cette formation qui propose plusieurs ateliers pratiques aux étudiants.

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles à Gaspé a intégré l'éolien, son créneau

d'excellence, dans le programme. Des cours et des laboratoires communs dans le domaine de l'éolien sont offerts aux étudiants des programmes de Technologie de maintenance industrielle et de Technologie de l'électronique industrielle.

Notons que tout élève du secondaire peut devenir étudiant d'un jour au cégep dans le programme qui l'intéresse en adressant simplement une demande à l'établissement collégial. [Radio-Gaspésie](#)

## **Bravo à l'École Antoine-Roy**

### **Belles, dormez-vous de l'École Antoine-Roy remporte un prix national Essor 2007.**

La remise des prix avait lieu le 8 décembre dernier dans les studios de Télé-Québec à Montréal. Six gagnants nationaux ont été couronnés, sur 21 finalistes régionaux.

Belles, dormez vous a remporté le prix national Télé-Québec. Du même coup, Télé-Québec a offert à l'École Antoine-Roy une bourse de mille 500 dollars ainsi qu'une œuvre intitulée Le grand canot de l'artiste Michel Lancelot.

Les responsables du projet, Claudio Bernatchez et Steve Boulay, ainsi que 18 élèves ont assisté à la cérémonie. Ils ont d'ailleurs participé activement à l'événement puisqu'ils ont offert deux prestations lors de l'ouverture et de la fermeture du gala.

Rappelons que le concours des prix Essor vise à encourager les initiatives des établissements d'enseignement et à souligner la qualité des projets pédagogiques à caractère artistique et culturel qui sont réalisés dans les écoles et mettant en valeur une ou plusieurs disciplines faisant l'objet d'un enseignement.

Cette cérémonie de remise des prix Essor 2007 sera présentée sur les ondes de Télé-Québec le 15 décembre à 17 h et rediffusée les 17 décembre à 14 h et minuit 30. [Radio-Gaspésie](#)